



10ème CONGRES DE L'U. C. R.- C.G.T.

## Intervention de Thierry LEPAON



Chères et Chers camarades,

Tout d'abord merci pour votre invitation à intervenir dans les travaux de votre congrès. Prendre part à votre congrès, comme d'ailleurs aux congrès de fédérations ou d'organisations territoriales de la CGT est pour moi un moment important d'échanges, de partage et aussi d'amitié et de fraternité. Je serai très heureux de rester avec vous ce soir à la soirée fraternelle. Vos expériences syndicales et sociales, c'est aussi l'histoire de la CGT. Il y a sans doute des moments plus importants que d'autres, où il est utile d'analyser l'actualité avec l'éclairage de l'histoire, même si elle est très récente au regard de la qualification qu'en font les historiens eux-mêmes.

Je profite de cette tribune pour adresser mes vœux les plus chaleureux et fraternels de meilleure santé à Louis Viannet et à Georges Séguy, qui auraient aimé être parmi vous cette semaine et avec nous aujourd'hui.

L'ensemble des débats que vous avez eus au cours de la préparation de votre congrès, qui se retrouvent dans votre document d'orientation et dans vos discussions maintenant à Saint Etienne traversent toute la CGT et ses organisations. Ils concernent aussi bien les actifs que les retraités. Ces débats sont légitimes, ils sont nécessaires, ils sont utiles, ils sont la traduction d'une organisation vivante, qui cherche en permanence à répondre aux attentes de ses syndiqués et d'anticiper les évolutions. Nous devons être attentifs à ce que la CGT que nous continuons de construire ensemble réponde aux besoins de tous ses syndiqués collectivement, mais aussi à la spécificité de chacune et chacun d'entre eux.

Avant d'en venir aux débats qui animent votre congrès, permettez- moi d'abord de faire un rapide tour d'horizon de la situation, économique, sociale et politique. Celle-ci détermine en partie les aspirations des salariés, des retraités et des privés d'emploi s d'aujourd'hui ainsi que les enjeux auxquels nous avons à répondre.

Je l'ai dit lors de notre dernier CCN, l'actualité en France en ce début d'année 2014 marque une accélération et des ruptures politiques qui confirment la nécessité d'une intervention sociale de haut niveau de la part des salariés, des retraités et des privés d'emplois.

Le MEDEF, son nouveau Président en tête, est entré en campagne. Depuis son élection, le Président du MEDEF se focalise sur trois sujets : la baisse du coût du travail, le transfert des cotisations sociales vers l'impôt et le respect des 3% de déficit fixés par la Commission européenne.

Ce sont ces orientations qui ont été reprises par le Président de la République dans le cadre du pacte de responsabilité que j'ai qualifié de deal personnel entre François Hollande et Pierre Gattaz. Cette nouvelle méthode de conduite des affaires publiques est très grave pour la démocratie. Elle nie le rôle du gouvernement et celui du parlement. La méthode contribue à mettre dans la tête des françaises et des français qu'il n'existe qu'une seule voie possible pour sortir de la crise, celle de l'austérité et du renoncement au progrès social. C'est la négation du rôle noble de la politique comme moyen de construction collective de la société. C'est la poursuite de cette fuite en avant vers de nouvelles régressions sociales, des régressions qui conduisent à la désespérance et permet aux idées d'extrême droite portées par le Front national de progresser.

Nous savons que les sentiments de peur de l'autre, de repli nationaliste, de défiance à l'égard de la démocratie progressent dans l'opinion des français et des salariés.

Les idées d'extrême droite ont une constante à travers l'histoire.

Elles véhiculent une conception de la société basée sur l'autoritarisme et la limitation de la démocratie, le libéralisme économique associé à un protectionnisme nationaliste, le racisme et la xénophobie.

C'est sur ces bases fondatrices que s'appuie aujourd'hui le Front national qui adapte son discours en utilisant les peurs et les fragilités sociales engendrées par la crise.

Un des principaux dangers réside d'ailleurs dans la stratégie qui est la sienne de se réclamer du peuple en reprenant à son compte, à travers un discours simpliste, l'expression des difficultés rencontrées par le plus grand nombre.

Le Front national profite de l'absence de décisions politiques propres à ouvrir des perspectives de progrès social pour sortir de la crise et il cherche à se présenter comme le rassemblement des mécontents.

Le syndicalisme ne peut pas rester spectateur de ce qui se joue au niveau politique et qui concerne la vie et l'avenir des salariés, y compris dans la perspective des échéances politiques.

La CGT porte des valeurs universelles de solidarité, de fraternité, d'égalité entre les salariés. C'est forte de ces valeurs qu'elle est engagée avec d'autres organisations syndicales et le monde associatif dans une bataille au quotidien contre l'extrême droite.

Vous le savez, seule l'intervention et l'action des salariés, des retraités, des privés d'emploi, sous des formes multiples, permettra de changer la donne.

Montrer qu'il existe des alternatives, les mettre en débat avec les salariés, leur permettre de faire irruption sur le terrain social est le sens de notre stratégie.

Augmenter les salaires, conduire une vraie politique d'investissements et de création d'emplois sont les priorités des salariés aujourd'hui. Ce sont aussi les deux leviers essentiels permettant de financer durablement notre protection sociale et nos services publics. Actifs, retraités et privés d'emploi doivent pouvoir se retrouver solidairement dans le printemps des mobilisations que nous construisons. Ils auront une nouvelle fois l'occasion de se mobiliser dans une dimension européenne et internationale, le 4 avril à l'initiative de la confédération européenne des syndicats, et le 1<sup>er</sup> mai. Dans une interview au Figaro la semaine dernière, Pierre Moscovici, le Ministre de l'Economie et des Finances annonce un vaste plan d'économies pour financer les cadeaux faits au patronat et donner des gages à Bruxelles. Il le qualifie lui-même « de plan le plus ambitieux qui ait été jamais pensé et mis en œuvre dans la Vème République ». S'engager dans un tel renoncement politique est irresponsable.

Les salariés, les retraités et les privés d'emplois savent, comme nous, parce qu'ils le vivent dans leur vie et dans leur travail, que les exonérations fiscales et sociales accordées aux entreprises pour créer de l'emploi, ça ne marche pas !

Ce qu'ils appellent baisser le coût du travail est devenu un dogme. En clair, cela veut dire baisser la rémunération du travail, des salaires et les pensions, réduire le financement de la sécurité sociale.

De formidables transferts sont opérés depuis les cotisations sociales des entreprises vers la fiscalité, depuis l'impôt des entreprises vers les impôts des ménages.

Au-delà de ces gigantesques transferts, la grande question posée est : est-ce que le travail peut encore payer le hors-travail ?

La fin des cotisations familiales pour les entreprises marque une véritable rupture dans le mode de financement d'une des branches de notre Sécurité Sociale.

En décidant de transférer le financement de la politique familiale sur les ménages, le président de la République remet en cause le socle de la protection sociale issu du Conseil National de la Résistance en s'attaquant à deux de ses fondements : le financement de la protection sociale par le travail et le principe d'universalité de la protection sociale.

Ce serait une rupture franche avec le pacte social que vos générations ont contribué à construire.

La CGT y est totalement opposée.

Pour leur part, les salariés et les retraités commencent à comprendre que ce sont eux qui vont payer très lourdement la facture annoncée par le Président de la République.

Le montant actuel des exonérations sociales et fiscales accordées aux entreprises est de 200 milliards d'euros. 200 milliards d'aides publiques, payées par l'impôt et sans aucune évaluation de leur efficacité en matière économique et sociale. 200 milliards d'aides publiques, qui sont par contre très efficaces pour l'augmentation des dividendes versés aux actionnaires. 200 milliards, C'est 10 fois le déficit annuel des caisses de retraites, c'est 30 fois celui de l'assurance maladie. Des déficits que l'on nous présente comme abyssaux et qu'on demande aux retraités et aux salariés de combler en pénalisant les générations futures.

Une des premières mesures qui va toucher les retraités actuels et futurs, c'est le gel de la valeur de service du point des retraites complémentaires AGIRC et ARRCO. Cela en application de l'accord du 13 mars 2013 sur les retraites complémentaires des salariés du privé, que la CGT n'a pas signé, rappelons-le. Concrètement cela signifie une nouvelle baisse du pouvoir d'achat pour les pensionnés actuels. Et cela va s'ajouter à la baisse de pouvoir d'achat résultant du report de la revalorisation des pensions du régime de base, du 1<sup>er</sup> avril au 1<sup>er</sup> octobre.

De toute évidence, les difficultés de nombre de retraités et pensionnés vont s'aggraver et certains qui étaient jusqu'à présent épargnés vont à leur tour connaître des fins de mois difficiles. Les veuves et les retraitées dont les pensions sont déjà scandaleusement inférieures à celles des hommes seront encore une fois davantage pénalisées.

Ce n'est pas ainsi que l'on va relancer l'économie du pays.

Et pour relancer l'économie du pays, il va falloir compter avec les retraités. Bien souvent présentés comme une charge pour la société, le nombre des retraités et leur implication dans la vie sociale et économique du pays est au contraire une richesse.

Nous vivons une situation inédite depuis les débuts de l'Humanité : l'allongement de la durée de vie conduit à ce que 4 générations se côtoient en masse, dont 2 en retraite. Ce phénomène oblige à repenser l'organisation et le développement de la société en fonction de cette donnée : les plus de 60 ans représenteront 30% de la population d'ici une quinzaine d'années.

L'activité bénévole développée par les retraités durant les 25 à 30 ans que va durer la retraite devient essentielle pour la cohésion sociale et la solidarité entre les générations. Contrairement à ce qu'on voudrait nous laisser croire parfois, nous ne sommes pas face à un conflit de générations, avec des jeunes individualistes et des retraités qui ne comprendraient plus la jeunesse d'aujourd'hui. Cette vision des choses, qui n'est pas nouvelle, est totalement erronée. Ce que souhaitent les jeunes générations, c'est de compter, d'être entendues, de ne pas être invisibles. Les plus jeunes d'entre nous sont demandeurs d'une solidarité entre les générations. Elle est d'ailleurs de plus en plus effective au niveau économique, puisque les retraités sont bien souvent amenés à aider financièrement leurs enfants ou leurs petits enfants qui vivent la précarité, les bas salaires et les problèmes de logement.

La solidarité entre les générations est un enjeu essentiel dans la société, dans l'entreprise, c'est aussi un enjeu dans la CGT et j'y reviendrai.

A ce stade, je voudrais dire un mot du projet de loi sur l'adaptation de la société au vieillissement sur laquelle la CGT a porté un avis.

Sur l'appréciation générale du projet de loi, on peut dire nous avons dit qu'il allait dans le bon sens. La volonté de changer le regard de la société sur le vieillissement est un progrès réel. Par contre nous regrettons la disparition du terme « retraité » qui fait place « à la personne âgée », en contradiction avec l'objectif de la loi, qui, lui élargit le champ de la perte d'autonomie à l'ensemble des retraités.

Tout une partie de la loi correspond aux revendications de la CGT et notamment de l'UCR et aux militants retraités qui se sont beaucoup impliqués pour faire valoir l'intérêt des retraités et pour peser sur le contenu du projet de loi : la prévention, les droits fondamentaux des retraités et des personnes âgées (le respect de la dignité, l'information, les aides adaptées, la liberté d'aller et venir), la diminution des restes à charge, le soutien à domicile, la professionnalisation des salariés, la reconnaissance des aidants ...

Le recours aux assurances privées, prôné par Nicolas Sarkozy dans le précédent mandat présidentiel est écarté.

D'autres objectifs de la CGT n'y figurent pas :

- l'aide à l'autonomie n'est toujours pas dans la Sécurité sociale, alors que nous souhaitons voir pris en compte le handicap de la naissance à la mort ;
- la barrière d'âge n'est toujours pas supprimée : on est une personne handicapée avant 60 ans, ayant droit à des prestations liées au handicap. Après 60 ans on devient « personne âgée » ayant droit à des prestations liées à l'âge, beaucoup moins favorables. Pourtant, la loi de 2005 sur le handicap donnait 5 ans pour supprimer cette différence.
- La notion de « grand service public de l'autonomie » n'est pas abordée.

Enfin et surtout, le financement de ce projet de loi par la seule Contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie, soit 645 millions d'euros, n'est pas à la hauteur des ambitions du projet et de la réponse aux besoins des personnes âgées.

Par ailleurs, le fait de repousser la partie concernant les EHPAD dans un deuxième temps ne répond pas à l'urgence de la situation. Les enjeux financiers sont encore plus importants dans ce domaine.

Actifs et retraités, nous allons devoir intervenir pour que les financements soient à la hauteur des ambitions affichées et qu'ils soient intégrés à la sécurité sociale dans le cadre d'un nouveau droit « autonomie ».

Les décisions que vous avez prises montrent la disponibilité des retraités pour agir. Nous avons besoin de gagner la participation et la solidarité des actifs, aux actions prévues.

Le dépôt de 110 000 cartes pétitions, le 20 février dernier à l'Élysée, est un premier fait marquant.

Le 3 juin sera également l'occasion de faire entendre les revendications des retraités par une action qui s'annonce massive. Vous préparez cette journée avec beaucoup de dynamisme. Les rencontres que vous provoquez avec les adhérents retraités et au-delà sont déjà en soi une partie de la réussite de cette initiative. C'est ce qui permet de tisser des liens durables entre la CGT et les retraités et de poser la question de l'adhésion des retraités à la CGT, même s'ils n'étaient pas à la CGT en étant actifs. Cette activité syndicale de contact permet de créer le lien social parmi la population spécifique des retraités. Votre activité syndicale prend nécessairement une forme différente de celle des salariés actifs.

Vos actions sont parties prenantes du processus de mobilisation qu'il nous faut construire et du plan de travail confédéral que nous avons mis en œuvre dès le lendemain de notre 50<sup>ème</sup> Congrès. C'est une démarche au long cours.

Le premier des objectifs est de gagner l'intervention des salariés dans l'action en allant partout à leur rencontre, en rendant la CGT disponible au débat, à la confrontation des idées, en partant des aspirations des salariés là où ils sont et comme ils sont pour construire avec eux les revendications. La crise et les renoncements politiques font disparaître certains repères collectifs. A nous de porter l'espoir, de donner du sens à ce que nous faisons en remettant au centre des enjeux celui du progrès social et d'une autre répartition des richesses créées par le travail. C'est le sens de notre campagne sur le coût du capital. Elle commence à porter ses fruits en suscitant la controverse, y compris dans le débat public.

Le rassemblement des salariés dans l'action est une nécessité face aux prétentions et à l'arrogance du patronat. Comme vous le savez, et vous y êtes vous-mêmes confrontés, les conditions du rassemblement des autres organisations syndicales sont difficiles. Mais ce n'est pas parce que c'est difficile qu'il faut renoncer. Partout où c'est possible, la CGT a pour ambition de créer les conditions du rassemblement dans des configurations et des périmètres qui peuvent être différents. Le positionnement de la CGT ce n'est pas de choisir telle ou telle organisation pour en faire un partenaire privilégié ou de vouloir occuper une place centrale au sein du paysage syndical. Notre positionnement, c'est de penser et agir par nous-mêmes et rechercher le rassemblement des salariés et des organisations syndicales. L'objectif est celui de l'efficacité syndicale dans l'intérêt des salariés et des retraités.

Enfin, la condition de la construction d'un rapport de force en faveur du monde du travail, c'est le renforcement de la CGT. Lors du dernier CCN, nous avons pris la décision d'engager une grande campagne de syndicalisation.

Aller au renforcement de la CGT, c'est bien sûr gagner de nouvelles adhésions mais c'est aussi arrêter d'en perdre. Rien que pour 2013, nous avons recensé plus de 41 000 adhésions, mais nous en avons perdu autant.

Si pour certains, ce sont des choix de ne plus adhérer à la CGT ou pour d'autres des raisons majeures, cette hémorragie est due aussi à un manque de continuité syndicale.

La continuité syndicale, c'est la continuité face à la mobilité professionnelle quand les salariés changent d'entreprise, c'est également la continuité du passage d'actif à retraité.

Ce constat n'est pas nouveau mais tout de même il faut que l'on se pose la question sur la pérennisation de nos adhésions parmi les actifs ainsi que sur notre syndicalisme en direction des retraités.

Est-il normal d'avoir à « re-adhérer » à la CGT suite à des changements de situation ? Pour les retraités, bien souvent, le changement de situation s'accompagne d'un changement géographique.

Il manque manifestement un mode opératoire et des outils permettant aux syndicats d'origine de transférer, ou du moins, d'informer les structures concernées pour pérenniser la syndicalisation.

Il nous faut travailler un dispositif permettant d'améliorer la continuité syndicale tant pour les actifs que celle en direction des retraités.

Comme pour les actifs, la première raison de se syndiquer à la CGT pour un retraité, c'est pour défendre ses droits. Les revendications des retraités sont diverses. Dans certaines professions, certaines revendications sont liées à la défense de droits contenus dans les statuts qui lient actifs et retraités, notamment en termes de santé, de protection sociale ou de régime de retraite. Mais le syndicat doit aussi permettre le développement de l'activité revendicative au niveau du cadre de vie : les questions ayant trait au logement, aux transports, à la mobilité, l'accès à la santé ou à la culture. Le rôle de la CGT n'est-il pas avant tout de permettre aux retraités de pouvoir se rencontrer sur leurs lieux de vie, sans pour autant nier les liens existants et nécessaires avec certaines professions ? Finalement, en termes de structuration, les discussions qui vous animent sont aussi celles qui animent toute la CGT. La meilleure structuration est celle qui permet aux retraités de mener une activité syndicale répondant à la diversité des situations et des aspirations

et à agir en convergence avec les actifs. C'est donc à vous, en tout premier lieu de répondre à cette question.

Enfin, je voudrais dire un mot de la place des retraités dans la CGT que nous avons esquivée lors des débats de notre dernier congrès. Ainsi, la modification statutaire proposée au vote du congrès et consistant à passer à 1% des pensions la cotisation des retraités était une évolution a priori consensuelle. Mais elle a mis en lumière ce déficit de débat sur la place et le rôle des retraités dans la CGT. C'est à cela que nous devons répondre ensemble maintenant.

Vous le savez, une commission a été mise en place lors du dernier CCN pour mettre en œuvre la résolution proposée par Bernard et votée par le 50<sup>ème</sup> Congrès.

Cette commission devra bien évidemment organiser la réflexion collective et proposer des modifications statutaires en vue de notre 51<sup>ème</sup> Congrès. C'est sa raison d'être.

Mais au-delà de ces objectifs d'ordre statutaires, le débat devrait être une opportunité pour toute la CGT de réfléchir au sens du syndicalisme retraité dans la CGT et plus largement dans le paysage social. Prenez-y toute votre place.

Prenez toute votre place dans la CGT pour y mener une activité syndicale à la fois spécifique et convergente. Soyez à l'initiative pour transmettre vos savoirs, vos expériences, vos espoirs. Non pas pour donner des leçons de syndicalisme aux plus jeunes mais pour jeter des ponts entre toutes les générations de syndiquées et de syndiqués. Pour ouvrir les chemins vers des conquêtes sociales qu'il va nous falloir gagner, tous ensemble.

Tous ensemble, pour que vive et grandisse notre CGT !

Tous ensemble pour que vive ce 10<sup>ème</sup> congrès de l'UCR !

Vive la CGT !